

La présente lettre, dont vous lisez le troisième numéro, est destinée à diffuser l'information relative au projet « Pôle muséal, Musée cantonal des Beaux-Arts - Halles CFF aux locomotives ». Publiée tous les deux mois environ, elle vous permettra de suivre l'évolution de ce passionnant projet.

Pour la recevoir, une simple inscription, selon les indications disponibles à la fin de cette lettre, suffit. Bonne lecture !

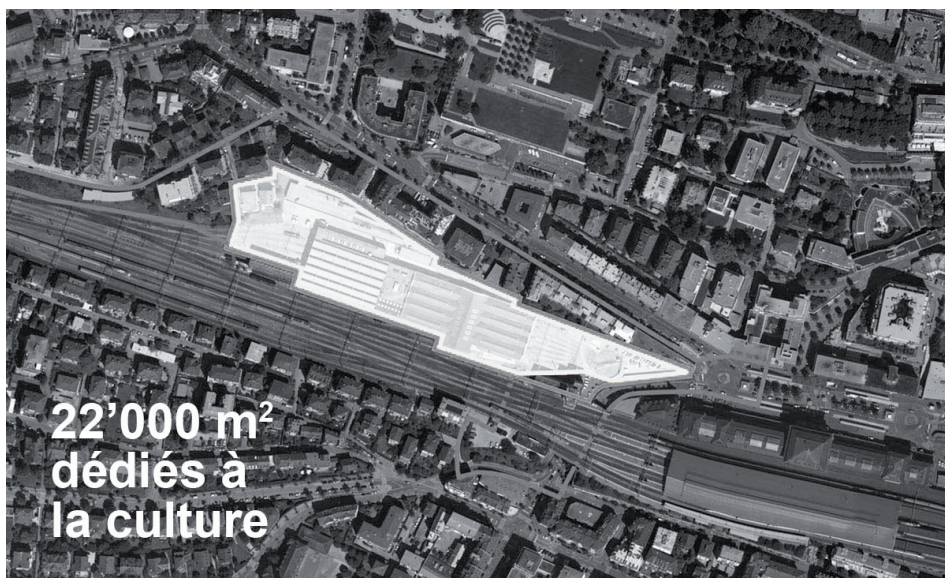
THE PLACE TO BE !

Le Musée des Beaux-Arts doit être à la gare, et pas ailleurs !

Si le résultat du concours d'architecture est sans doute inattendu, tant le projet lauréat est audacieux et résolu dans sa modernité – et surprenant par sa manière toute métaphorique d'embarquer le bâtiment historique dans son élan – un fait demeure : l'emplacement est le bon !

Ouvert de fait sur la ville, instaurant de nouveaux espaces et de nouvelles perspectives, la naissance de ce musée et les articulations futures de la plateforme pôle muséal sont intimement liées aux importants projets de rénovation et de développement du nœud ferroviaire lausannois.

Plusieurs maîtres d'œuvre, différents architectes, des partenaires de toute sorte et d'innombrables usagers participeront et donneront vie à ce qui



s'annonce d'ores et déjà comme un projet majeur, pour la ville, pour le Canton et certainement pour la Suisse entière.

La gare rénovée n'aurait pas la même allure si elle ignorait le musée, de même que la plateforme muséale ne se déploierait pas avec le même bonheur et la même cohérence ailleurs que dans ce périmètre marqué par son passé industriel. Leurs destins associés, on pourra alors réfléchir aux multiples dialogues, liens et interpénétrations possibles et souhaitables.

On peut, très concrètement, songer aux briques des façades du nouveau MCBA, auxquelles celles qui habilleront le nouveau passage sous-voie feront peut-être écho. Et, surtout, on se laisse aller à penser (rêver ?) à toutes

les possibilités d'évocation et de création artistique qu'une telle association de lieux et d'activités ne manquera pas de susciter et de promouvoir, tout cela dans un nouvel espace urbain que la population ne tardera pas à s'approprier.

J'en suis persuadé.

François Marthaler
Conseiller d'Etat

Chef du Département
des infrastructures



« BLEU » ESTUDIO BAROZZI VEIGA : LES CONSIDERATIONS DU JURY

Le projet propose de « fabriquer » de l'urbanité. Il s'agit de construire la ville à travers une nouvelle institution et un nouvel espace public qui entretiendraient un lien symbolique avec le passé du site ainsi renouvelé. Cette formidable ambition s'inscrit dans une lecture très attentive du lieu, de ses composantes et de ses potentiels. Ainsi, le constat d'une importante densité sur la zone de la gare de Lausanne conduit à proposer des espaces publics de qualité plutôt qu'une densification. En ce sens le nécessaire désenclavement du site et la construction du vide recherché s'opèrent à travers un volume linéaire au nord des voies qui crée et protège ce nouvel espace ouvert, destiné à l'activité sociale du pôle muséal. La prise en compte de l'implantation des halles qui obstruent le site dans la relation est/ouest et le jugement de leur inadaptation à l'accueil des espaces muséaux excluent donc leur conservation matérielle. Les auteurs proposent alors de mettre en valeur quelques éléments précis pour conserver l'héritage du passé sur le plan symbolique et émotionnel.

Cohérent et courageux

La proposition cohérente et courageuse de ne conserver que des fragments des halles ne peut s'apprécier qu'en regard de la qualité de l'espace public proposé et de l'adéquation du volume simple et abstrait destiné au musée. Dans ce contexte, le projet



les auteurs décrivent un parc où la végétation s'inscrira entre les rails et où les platanes organiseront le lien entre la place du musée et celle de la gare.

construit un véritable parc urbain où la symbolique ferroviaire est assimilée à celle d'un espace industriel. [...]les auteurs décrivent un parc où la végétation s'inscrira entre les rails et où les platanes organiseront le lien entre la place du musée et celle de la gare. Le volume simple du MCBA définit d'un côté un prisme lisse en référence à la vitesse des trains, ponctué de la grande fenêtre conservée du pignon de la halle centrale. Il contient de l'autre la place, avec un rythme vertical en façade. Le dessin des toitures propose une belle 5^e façade par les vitrages disposés pour l'éclairage zénithal

Libéré de la géométrie des halles, le nouveau musée peut proposer des qualités tant fonctionnelles que spatiales, de distribution et de lumière sur les trois niveaux où se répartissent les différentes affectations. Mais ce projet « neuf » ne s'affranchit pas totalement des halles et de leur caractère dont il s'inspire pour provoquer les émotions recherchées. Là où le pont roulant distribuait les locomotives, le fragment conservé de la nef centrale devient, comme une révérence, l'espace de l'accueil et de la distribution des visiteurs du musée. Ici, la coupe est magnifiée à la dimension de l'institution, alors que tous les espaces d'ex-



Le volume simple du MCBA définit d'un côté un prisme lisse en référence à la vitesse des trains, ponctué de la grande fenêtre conservée du pignon de la halle centrale.

position sont quant à eux plus neutres et de nature à répondre strictement à leur but : permettre tour à tour l'organisation des expositions, la présentation et la contemplation des oeuvres dans des conditions optimales de lumière et de climat. Ces fonctionnalités sont ici parfaitement atteintes et la répartition des différentes activités comme leur accessibilité indépendante permettent une grande flexibilité dans l'usage du musée.

Des façades en briques

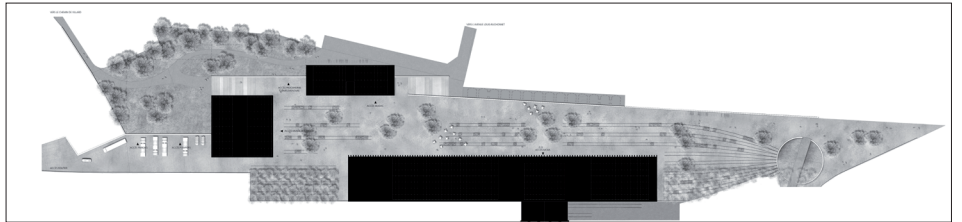
Choisie pour ses qualités de réception de la lumière et pour offrir de légers reliefs, la brique d'une couleur relativement neutre est mise en oeuvre sur toutes les façades du musée. Très lisse et abstraite côté voies, elle accueille sur le pignon est, comme une dentelle, le profil de l'une des nefs latérales qui met en valeur par contraste la neutralité de la façade. Les grands et fins pilastres verticaux confèrent une élégance différenciée à la façade de l'accueil et de la place. Ils garantissent le fort contraste et la vibration des ombres et de la lumière, et laissent deviner les ouvertures au nord qui, disposées habilement, mettent le musée en relation, in vivo cette fois, avec la place, donc avec la ville.

Le jury apprécie particulièrement la cohérence et la grande qualité du projet qui, d'une analyse précise portant à un acte courageux, aboutit à un vrai espace muséal et offre une nouvelle définition de l'urbanité et de l'échange.

Là où le pont roulant distribuait les locomotives, le fragment conservé de la nef centrale devient, comme une révérence, l'espace de l'accueil et de la distribution des visiteurs du musée.



Les ouvertures au nord, disposées habilement, mettent le musée en relation avec la place, donc avec la ville.



Le constat d'une importante densité sur la zone de la gare de Lausanne conduit à proposer des espaces publics de qualité plutôt qu'une densification.



GRAND SUCCES POUR L'EXPOSITION DES PROJETS

Plus de 600 personnes s'étaient inscrites pour le vernissage de l'exposition dédiée au Concours de projets et d'idées « Pôle muséal et culturel – nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts », qui s'est déroulé le jeudi 16 juin.

A cette occasion, les prix ont été remis par Olivier Steimer aux sept bu-

reaux primés pour les projets proposés. A l'appel du bureau lauréat, c'est une longue et chaleureuse ovation du public rassemblé sur les lieux qui a accompagné les architectes Fabrizio Barozzi et Alberto Veiga jusque sur le devant de la scène.

Depuis l'ouverture de l'exposition, le 17 juin, près de 1500 personnes,

seules ou en groupe, se sont déplacées afin de découvrir les projets exposés.

Pour rappel, l'exposition est ouverte du 17 au 30 juin, de 12h à 20h du lundi au vendredi, de 11h à 16h les samedis et dimanches.

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Le 21 mars, le Conseil d'Etat organisait une conférence – débat dans le but de mieux saisir les attentes des milieux privés en matière de mécénat, de sponsoring et de partenariat – public – privé dans le domaine culturel.

Les exposés de Messieurs Metin Arditi, Président de la Fondation Arditi, de l'Orchestre de la Suisse romande et du Conseil culturel de l'EPFL, Thierry Lombard, associé gérant de la banque Lombard Odier Davier Hentsch & Cie, et Pierre-Marie Glauser, Dr. en droit, lic. Oec. HSG, Expert fiscal dipl., avocat, Professeur à l'UNIL, ont donné l'occasion à quelque 300 participants de mesurer les différents enjeux suscités par la participation de personnes ou d'instances privées dans des projets publics. Le débat animé par Ma-

dame Chantal Tauxe, Rédactrice en chef adjointe auprès de l'HEBDO a permis d'échanger sur les forces et faiblesses d'expériences passées. Le Conseil d'Etat a souligné que tout le processus conduit en marge du projet de pôle muséal représente une excellente opportunité pour mettre en place des formes de partenariat nouvelles, renforcées et dans le respect des aspirations des partenaires. Plusieurs intervenants ont relevé que cette ouverture s'inscrit dans un potentiel réel de contribution à la réalisation de projets publics et qu'il convient d'en explorer les possibilités avec attention.

La récente désignation du projet lauréat du concours architectural permet un développement exemplaire d'une « Plate – Forme, pôle muséal et culturel ».

Parallèlement au mandat d'étude en vue de réaliser le projet de nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts, le Conseil d'Etat entend poursuivre et approfondir le débat entamé le 21 mars dernier. A cet égard, il conviera les personnes intéressées à s'associer à trois réflexions sur les thèmes suivants :

- Le partenariat dans le domaine de l'art
Cette conférence aura lieu le lundi 5 septembre au Musée cantonal des Beaux-Arts, Palais de Rumine.
- Formes juridiques et aspects fiscaux en matière de mécénat, de sponsoring et de partenariat Public – privé.
- Les infrastructures d'envergure en partenariat.

Agenda des musées

Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne, www.mcba.ch

13 juillet - 11 septembre

- Passions privées, trésors publics
- Présentation du projet lauréat «Bleu» du concours d'architecture pour le futur Mcba du bureau Estudio Barozzi Veiga, Barcelone
- Vernissage mardi 12 juillet 18h30

Musée de design et d'arts appliqués contemporains, www.mudac.ch

6 juillet - 25 septembre

- Céramique contemporaine
- Vernissage mardi 5 juillet 18h
- 12 novembre 2010 - 31 octobre 2011
- Le Goût du verre

Elysée Lausanne, un musée pour la photographie, www.elysee.ch

8 juin - 28 août

- Fellini, la Grande parade
- 24 juin 18h30
- La nuit des images

musées cantonaux vaudois

www.musees-vd.ch

musées lausannois

www.lausanne.ch/musees

Fondation de l'Hermitage

www.fondation-hermitage.ch

Musée Jenisch

www.museejenisch.ch

Musée de Pully

www.museedepully.ch

Abonnez-vous

par Internet : www.mcba.ch, rubrique « futur musée », puis « Lettre d'information »

ou par e-mail : info.pole-museal@vd.ch

ou par écrit : en renvoyant ce coupon, dûment complété à « Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, secrétariat du projet MCBA, Mme Christine Croisier, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne »

Nom : _____ Prénom : _____ Adresse courriel : _____